

23èmes Rencontres pédagogiques du Kansai Osaka, 27-28 mars 2009

Compétence interculturelle : quelles évaluations ?

Véronique Castellotti
Université François Rabelais de Tours – France
& Université de Kyoto

On commencera par interroger les termes composant l'intitulé de cet atelier qui, en eux-mêmes, ne vont pas de soi : de quoi parle-t-on lorsqu'on s'intéresse à l'interculturel, à la compétence et à l'évaluation de cette compétence ? De nombreux travaux ont déjà été menés sur cette question, qui relèvent de points de vue et d'approches différenciés, parfois complémentaires, parfois contradictoires. La notion d'interculturel, tout d'abord, renvoie généralement à deux grandes orientations :

- la première conçoit les « cultures » comme des ensembles relativement cohérents et majoritairement homogènes, qu'il s'agit dans un premier temps de décoder, pour en formuler les significations implicites, puis de mettre en regard et de comparer pour essayer de mettre au jour les éléments communs, différents, complémentaires ou opposés. L'explicitation conduit alors à une possible communication, en connaissance de cause, entre les ressortissants de ces différentes entités, au moyen d'une approche comparative ;
- la seconde considère les phénomènes culturels comme composites, non figeables ; la rencontre interculturelle se construit entre des personnes, voire des groupes, dont on ne préjuge pas qu'ils appartiennent à des « cultures » a priori différentes et stables. L'interculturel est alors de l'ordre de la communication, de la gestion du déséquilibre exolingue / exoculturel et de la capacité à interagir, interpréter et négocier dans des situations de contact.

Ces deux grandes tendances entraînent des différences dans les caractéristiques de la compétence à mettre en œuvre dans chacun des cas, dans la mesure où on conçoit la compétence comme la mise en œuvre située d'un agir dans le domaine concerné, c'est-à-dire la capacité à combiner, articuler des ressources (capacités, connaissances, attitudes et dispositions) pour agir de manière adéquate et efficace dans des ensembles de situations identifiées.

L'évaluation de la compétence interculturelle, dans sa conception et dans ses modalités, dépend donc largement de l'orientation retenue.

On proposera, dans cet atelier, quelques exemples d'activités possibles, reposant sur la didactisation de matériaux sociaux « ordinaires » et relevant de l'une ou l'autre de ces orientations, en examinant les capacités plus précisément construites et développées dans chacune et en proposant quelques pistes de modalités d'évaluation cohérentes avec l'approche retenue.

Éléments de bibliographie

- BYRAM, M. et al. (2003), *La compétence interculturelle*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.
- BYRAM, M., NICHOLS, A. & STEVENS, D. (eds) (2001), *Developing Intercultural Competence in practice*, Clevedon, Multilingual Matters.
- DERVIN, F. (2009). « Apprendre à co-construire par la rencontre : approche actionnelle de l'interculturel à l'université », *Le français dans le monde recherches et applications* n° 45, 111-121.
- DERVIN, F. (2007). « Évaluer l'interculturel : problématiques et pistes de travail. dans Dervin, F. & E. Suomela-Salmi (éds.). *Évaluer les compétences langagières et interculturelles dans l'enseignement supérieur*. Turku : Publications du département d'études françaises, Université de Turku, 95-122.
- GALISSON, R. (1991), *De la langue à la culture par les mots*, Paris, CLE International, 114-126.
- LUSSIER, D. 2007, « Les compétences interculturelles: un référentiel en enseignement et en évaluation ». Colloque Alte/Ciep, Paris, 2 avril 2007. http://www.alte.org/further_info/sevres/dl200407.pdf
- ZARATE, G. & GOHARD-RADENKOVIC, A. (2004) *La reconnaissance des compétences interculturelles : de la grille à la carte*, Paris, Didier « Les Cahiers du CIEP ».